



# LES COLLECTIVITES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Le label Notre Village Terre d'Avenir

*Le présent document est propriété littéraire de l'Association Nationale Notre Village, qui en contrôle de façon exclusive la diffusion et la reproduction.*

*NB. L'appellation : Le Label «Notre Village Terre d'Avenir» est une marque déposée par l'Association Nationale Notre Village.*





# L'Association Nationale Notre Village

---





# L'Association Nationale Notre Village

1992

**Création de l'association sous le nom de « SOS Village »**  
*(sauvegarder la ruralité)*

1994

**Création du Service Accueil Installation** *(maintien du tissu économique et de la cohésion sociale)*

2004

**Création du Service « Agenda 21 »** *(accompagner et soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de plan d'actions en faveur du Développement Durable)*

2006



**Création du label Notre Village Terre d'Avenir** *(reconnaissance de la qualité de vie du territoire et de son engagement en faveur du Développement Durable)*

2009

**Reconnaissance d'Intérêt Général** *pour son action en faveur de l'environnement*

2014

**Mise en place de journées d'information et de sensibilisation des élus et des agents** *sur différents thèmes*

# Le Développement Durable: Agenda 21 vs Agenda 2030

---

# Développement

## Durable

—

## Agenda 21

### ✓ Définition issue du rapport Brundtland de 1987

«Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

✓ Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992 jusqu'à nos jours: mise en place d'un Agenda 21 Mondial (ce qu'il faut faire pour le 21<sup>ème</sup> siècle), traduit en Agenda 21 local pour les collectivités territoriales, visant 3 volets déclinés en 5 finalités du Développement Durable

### Environnement

- La lutte contre le changement climatique (Finalité 1)
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources (Finalité 2)

### Social

- L'épanouissement de tous les êtres humains (Finalité 3)
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations (Finalité 4)

### Economie

- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation durable (Finalité 5)

# Développement Durable – Agenda 21

Finalité 1	Finalité 2	Finalité 3	Finalité 4	Finalité 5
<p>-Énergie</p>  <p>-Transports alternatifs</p> 	<p>-Milieux naturels, biodiversité</p>  <p>-Déchets et rejets</p>  <p>-Ressource en eau</p> 	<p>-Système éducatif</p> <p>-Solidarité et vie locale</p> <p>-Réseau associatif</p> <p>-Accueil des populations</p> <p>-Services publics</p> 	<p>-Démocratie participative</p> <p>-Services de santé</p> <p>-Services au public</p> 	<p>-Agriculture, forêts</p> <p>-Entreprises, commerces, artisanat</p> <p>-Tourisme</p> <p>-L'environnement dans les marchés publics</p> 

# Développement Durable

## — Agenda 2030

### Depuis Septembre 2015:

- ✓ 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé **Agenda 2030** (ce qu'il faut faire pour 2030), **puis déclinaison en Agenda 2030 local pour les collectivités**
- ✓ **Objectifs de Développement Durable (ODD):** 17 ODD et leurs 169 cibles (ou sous-objectifs) forment le cœur de l'Agenda 2030 pour couvrir toutes les questions de société

La démarche Agenda 21 local n'est pas remise en cause avec l'Agenda 2030 local: des objectifs plus précis dans un calendrier plus rapproché (échéance 2030) ont simplement été fixés sur la route du 21ème siècle.

Les Agendas 21 locaux déjà en place continuent d'exister en intégrant les 17 ODD, déclinés au niveau territorial.

Agenda 21 local / 2030 local = Démarche Volontaire.

# Les 17 ODD



Les ODD:

- ✓ comprennent des objectifs sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux
- ✓ doivent interagir entre eux pour alimenter les réflexions et les choix stratégiques à toutes les échelles du territoire
- ✓ représentent une grille de lecture des actions, plus globale et transversale
- ✓ sont collaboratifs par l'existence de divers partenariats

# Corrélation Agenda 21 local / Agenda 2030 local

Agenda 21 Local

**Finalité 1:** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



**Finalité 2:** Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



**Finalité 3:** Épanouissement de tous les êtres humains



**Finalité 4:** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



**Finalité 5:** Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Agenda 2030 Local

# En résumé.....



# Le Label

# Notre Village Terre d'Avenir

---

**Accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur  
Agenda 2030 local**

# Obtention du label Notre Village Terre d'Avenir

- ✓ **Outils:** Cahier des charges du Label et Grilles de diagnostic et d'évaluation informatiques du label

- ✓ **Méthode:**

Réunion publique

Constitution d'un  
Comité de pilotage

Définition d'un  
Programme  
d'Actions

Présentation de  
l'Agenda 2030  
local au Comité  
National de  
Labellisation  
et d'Evaluation



Obtention  
du label  
pour 3 ans

-Audit  
complet de  
la collectivité  
-Visite de  
terrain

Synthèse  
de  
diagnostic

- *Suivi annuel effectué par l'association (amélioration continue)*  
- *Au bout de 3 ans, la collectivité a la possibilité de présenter un nouvel Agenda 2030 local afin d'obtenir le renouvellement du label*

# Qui peut obtenir le label?

# Combien de collectivités engagées dans le label NVTA?

Toutes les communes, communes nouvelles et les communautés de communes à condition:

- ❑ d'adhérer à l'Association Nationale Notre Village
- ❑ de s'acquitter d'un forfait Agenda 2030

160 collectivités sont labellisés "Notre Village Terre d'Avenir » dont 59 ayant obtenu le renouvellement du label

De nombreuses autres collectivités sont en cours d'élaboration de leur Programme Territorial de Développement Durable avec le soutien de l'association



Collectivités labellisées



Collectivités en cours



# Quel est l'intérêt du label Notre Village Terre d'Avenir / Agenda 2030?

- ✓ Territorialiser les ODD et répondre à leurs enjeux
- ✓ Co-construire un projet avec l'ensemble des acteurs du territoire : Permettre une implication citoyenne
- ✓ Fédérer une équipe municipale et tous les acteurs autour d'une dynamique commune
- ✓ Mettre en cohérence les différents documents autour d'une stratégie globale durable: *chaque document aborde sous son angle le DD (PLU, SCoT...) mais aucun n'a une vision globale du DD à 100%*
- ✓ Agenda 2030 = document structurant pour l'élaboration des politiques
- ✓ Cadre de référence commun / langage universel ayant un effet levier pour un pouvoir de diffusion sur le territoire



# Quelques résultats du Diagnostic Territorial

---

*(données datant des 27 et 29 avril 2021)*

## FORCES

### Gestion de l'énergie:

- Plus recours au chauffage par le fuel
- Recours aux énergies renouvelables :
  - garderie chauffée par une pompe à chaleur(A/E)
  - salle polyvalente chauffée par de la géothermie (forage d'une profondeur de 47m)
- Réseau de chaleur (la salle de musique à la salle Les Garennes, la salle polyvalente sportive et le stand de tir)
- Travaux d'isolation sur certains bâtiments communaux (notamment la Mairie)
- Ampoules basse consommation au niveau de l'éclairage public (lors de la rénovation du bourg) et dans quelques bâtiments publics (salle polyvalente)
- Diagnostic énergétique de l'éclairage public effectué
- Extinction de l'éclairage des bâtiments pendant la nuit

## FAIBLESSES

### Gestion de l'énergie:

- Energies fossiles consommées (gaz)
- Appareils électriques non éteints la nuit et le week-end
- Pas de diminution de l'intensité lumineuse de l'EP après une certaine heure de la nuit
- Absence de véhicule électrique
- Absence de borne de recharge pour véhicule électrique

## FORCES

### Gestion de l'énergie:

- Détecteurs de présence
- DPE effectué pour la salle polyvalente en 2020
- Nombreuses actions de sensibilisation auprès des habitants (1<sup>er</sup> Agenda 21): tables rondes, conférences/débats

## FAIBLESSES

### Gestion de l'énergie:

## ORIENTATIONS

### **Gestion de l'énergie:**

- Améliorer la régulation du chauffage dans les bâtiments publics
- Réflexion sur une amélioration de l'isolation de l'école (avec réalisation d'un bilan thermique en amont)
- Réflexion pour refaire un diagnostic énergétique de l'éclairage public
- Réflexion pour installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques

## CRITERES DISCRIMINANTS

### **Gestion de l'énergie:**

- DPE à effectuer au sein des bâtiments communaux, des logements communaux et du local communal commercial

## FORCES

### Développement des transports alternatifs:

- Chemins forestiers, chemin de l'Association Foncière de remembrement, chemins ruraux
- Sentiers de randonnée; chemin de la "Loire à Vélo"; chemin de Saint Jacques de Compostelle en direction de Tours
- Transports en commun: réseau de mobilité interurbaine (Rémi) du Centre Val de Loire en direction d'Orléans et des Lycées
- Espaces piétonniers

## FAIBLESSES

### Développement des transports alternatifs

- Essai de mise en place d'un pédibus mais action n'ayant pas fonctionné
- Absence de piste cyclable
- Pas de covoiturage organisé par la municipalité
- Absence de parking de covoiturage
- Pas de sensibilisation de la population au covoiturage

## ORIENTATIONS

### **Développement des transports alternatifs:**

- Projet d'étudier des zones ou itinéraires pour piétons/poussettes et ou vélos
- Projet de faire un parcours de santé en relation avec les kinésithérapeutes présents sur la commune
- Projet de faire une expérimentation sur la commune avec un vélo solaire à 4 places (Vhélío) dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables »
- Réflexion pour organiser de l'autostop (Rézo pouce) au niveau communal ou intercommunal
- Encourager la sensibilisation aux transports alternatifs et au mode doux

## CRITERES DISCRIMINANTS

### **Développement des transports alternatifs:**

### FORCES

#### **Respect des milieux naturels et protection de la biodiversité:**

- Milieux naturels protégés (bords de la Loire)
- 5 ZNIEFF, réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, un arrêté de protection de Biotope (pour la reproduction des sternes sur les bords de Loire), 2 zones Natura 2000
- Inventaire de la biodiversité communale (faune et flore) réalisé avec une autre commune (Mézières-lez-Cléry)
- Diffusion d'un document de sensibilisation sur la biodiversité auprès des scolaires
- Partenariat avec la LNE, la LPO
- Enfouissement des lignes dans la 1/2 du Bourg et à Trépoix; 2<sup>ème</sup> partie du Bourg en cours
- Suppression de tous les panneaux d'affichage en bord de route

### FAIBLESSES

#### **Respect des milieux naturels et protection de la biodiversité:**

- Absence d'espace de conservation des variétés locales comme un arboretum
- Absence de RLP
- Absence de journée de nettoyage de la nature organisée sur la commune avec des habitants
- Peu d'actions de sensibilisation aux milieux naturels

### ORIENTATIONS

#### **Respect des milieux naturels et protection de la biodiversité:**

- Poursuivre le projet d'un observatoire sur le circuit de la Loire à Vélo
- Projet d'organiser, avec deux autres communes, une journée de nettoyage de la nature avec les habitants bénévoles
- Encourager les actions de sensibilisation des citoyens aux milieux naturels présents sur la commune, à la richesse de la biodiversité

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Respect des milieux naturels et protection de la biodiversité:**

### FORCES

#### **Gestion rationnelle de la ressource en eau:**

- Présence de la Loire; domaine public fluvial entretenu par la DDT du Loiret
- Compétence GEMAPI prise par la communauté de communes (intégration de la gestion des digues de protection contre les inondations, y compris les digues du domaine public fluvial)
- Valorisation économique et touristique de la Loire par la présence du circuit « La Loire à Vélo » et du sentier de découverte des Isles à Mareau aux Prés
- Autres cours d'eau sur la commune: entretien effectué par les riverains aidés par un syndicat et l'association de pêche
- Valorisation par un chemin de découverte entretenu par la municipalité
- Présence de noues pour la rétention des pluies d'orage

### FAIBLESSES

#### **Gestion rationnelle de la ressource en eau:**

- Absence de système économiseur d'eau dans les bâtiments et espaces publics
- Absence d'économie d'eau au niveau de l'arrosage municipal
- Absence de sensibilisation de la population aux économies d'eau
- Absence de récupération des eaux de pluie (arrosage municipal, nettoyage des véhicules, défense incendie...)
- Absence de prétraitement des eaux de ruissellement

### ORIENTATIONS

#### **Gestion rationnelle de la ressource en eau:**

- Réflexion pour constituer un grand syndicat dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations (GEMAPI) mais également pour valoriser les zones humides, la mare...
- Projet de valoriser le circuit de la Loire à Vélo présent sur la commune et d'accueillir des touristes
- Projet de créer des massifs de fleurs à côté de la Halle et d'enfourer des tuyaux pour faciliter l'arrosage et diminuer la consommation d'eau

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Gestion rationnelle de la ressource en eau:**

### FORCES

#### **Gestion des rejets:**

- Zonage d'assainissement: assainissement collectif majoritaire (80%)
- Assainissement individuel: SPANC géré par la communauté de communes avec délégation à un organisme extérieur
- Assainissement collectif: réseau séparatif dans toutes les zones, station d'épuration sur la commune de Cléry Saint André (gestion par la communauté de communes), bonne qualité des rejets, plan d'épandage des boues en place

### FAIBLESSES

#### **Gestion des rejets:**

### FORCES

#### **Gestion des déchets:**

- Collecte gérée par la communauté de communes
- Collecte hebdomadaire des OM en porte à porte sur l'ensemble de la commune; OM traités à L'Unité de Traitement des Ordures Ménagères (UTOM) de Saran (incinération et valorisation énergétique)
- Collecte des emballages ménagers recyclables en porte à porte tous les 15 jours par l'intermédiaire de bacs; verre et papiers/journaux collectés en PAV
- Borne textile gérée par le Relais
- Poulailler à l'école
- Déchetterie à Cléry Saint André
- Récupération des bouchons (Bouchons d'amour) au niveau d'un dépôt présent devant l'école et proche de la salle polyvalente (stand également présent une fois par mois sur le marché)
- Absence de décharge sauvage

### FAIBLESSES

#### **Gestion des déchets:**

- Absence de redevance incitative concernant la collecte des OM
- Pas de compostage des déchets verts municipaux et absence de broyage des branchages pour réaliser du paillage
- Absence de ramassage des encombrants (service supprimé)
- Pas de sensibilisation de la population à une bonne gestion des déchets

### ORIENTATIONS

#### **Gestion des déchets:**

- Réflexion pour installer de nouveaux conteneurs pour récupérer des déchets comme le verre, le papier...
- Réflexion pour effectuer du broyage des branchages des déchets verts municipaux afin d'obtenir du paillage pour les massifs et diminuer l'arrosage (réflexion pour l'achat d'un broyeur de végétaux)
- Projet d'organiser une sensibilisation des habitants à la gestion et au tri des déchets lors de l'opération de nettoyage de la nature

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Gestion des déchets:**

### FORCES

#### Qualité de l'eau et protection de la santé:

- Gestion de l'eau potable effectuée par un syndicat couvrant 4 communes
- Captage présent sur la commune de Mézières lez Cléry
- Alimentation, réserves et pression suffisantes
- Peu de fuites; eau de qualité satisfaisante; absence de canalisation et de branchement en plomb
- Deux points d'eau publics alimentés par l'eau du réseau: un robinet au cimetière et aux toilettes publiques près de la salle polyvalente

### FAIBLESSES

#### Qualité de l'eau et protection de la santé :

### ORIENTATIONS

#### Qualité de l'eau et protection de la santé:

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### Qualité de l'eau et protection de la santé:

- Absence de contrôle du plomb hydrique à la cantine et à l'école (fait depuis le diagnostic)

### FORCES

#### **Système éducatif:**

- Ecole maternelle et élémentaire sur la commune; AVS à l'école
- Collège à Cléry Saint André; lycée à Beaugency
- Restauration scolaire; menus bio
- Garderie périscolaire
- Sensibilisation des scolaires au DD (sorties nature, inventaire de la biodiversité, sensibilisation au gaspillage alimentaire, sentier pédagogique des Isles à Mareau aux Prés..)
- Assistants maternelles sur la commune; RAM et crèche familiale sur l'intercommunalité
- Centre de loisirs sur la commune pour l'accueil du mercredi; centre de loisirs à Cléry Saint André pour les vacances

### ORIENTATIONS

#### **Système éducatif:**

- Projet de créer une micro crèche privée

### FAIBLESSES

#### **Système éducatif:**

- Absence de labellisation E3D de l'école, par exemple

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Système éducatif:**

### FORCES

#### Valorisation de la solidarité et de la vie locale :

- 3 logements communaux; logements sociaux
- Partenariat de la commune avec la Banque Alimentaire
- Ad'AP élaboré sur 3 ans; PAVE effectué
- Places de parking dédiées aux personnes handicapées
- Participation à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion par l'intervention d'une association d'insertion pour le nettoyage des fossés
- Manifestation solidaires organisées par la municipalité et le CCAS (soutien pour les personnes âgées et la lutte contre l'isolement...)

### ORIENTATIONS

#### Valorisation de la solidarité et de la vie locale :

- Projet de créer de nouveaux logements sociaux sur la commune

### FAIBLESSES

#### Valorisation de la solidarité et de la vie locale :

- Absence d'emploi de personnes en difficulté d'insertion ou handicapée au sein de la municipalité
- Plus d'organisation du Téléthon

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### Valorisation de la solidarité et de la vie locale :

### FORCES

#### Accès à des activités sportives et de loisirs par un réseau associatif :

- Nombreuses associations sur la commune
- Octroi de subventions et mise à disposition de moyens matériels; possibilité de mise à disposition des agents communaux

### FAIBLESSES

#### Accès à des activités sportives et de loisirs par un réseau associatif :

### FORCES

#### Accueil de qualité pour la population :

- Remise de documents de présentation de la commune lors de manifestation ou en Mairie

### FAIBLESSES

#### Accueil de qualité pour la population :

- Offre locative insuffisante
- Absence de journée d'accueil pour les nouveaux arrivants (excepté lors de la livraison du nouveau lotissement)

### ORIENTATIONS

#### Accueil de qualité pour la population :

- Réflexion pour créer une manifestation pour accueillir les nouveaux arrivants à l'occasion des vœux du maire

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### Accueil de qualité pour la population :

### FORCES

#### **Maintien et développement des services publics:**

- Services publics présents sur la commune (Mairie, l'Agence Postale Communale)
- Médiathèque dans l'ancien local de la poste (gérée par des bénévoles)
- Maison des Associations dans l'ancien presbytère
- Autres services publics à proximité

### FAIBLESSES

#### **Maintien et développement des services publics :**

### FORCES

#### **Démocratie participative:**

- Informations légales affichées à la Mairie et sur 3 panneaux localisés dans les hameaux
- Panneau lumineux pour diffusion de l'information municipale; adhésion à Panneau Pocket
- Réunions publiques; consultations publiques; tables rondes
- Bulletin municipal édité 2 fois par an; Flash Infos tous les trimestres; distribution dans les boites aux lettres par les élus
- Site internet et page Facebook
- Communication par le biais de la radio, de la presse locale et des magazines

### FAIBLESSES

#### **Démocratie participative :**

- Absence de Conseil Municipal des Jeunes

### FORCES

#### **Gestion de l'espace:**

- PLU en place; Instauration du DPU dans les zones urbaines (création du chemin des écoliers)
- PPRi concernant la Loire; PCS et DICRIM en place
- Diagnostic amiante réalisé dans les bâtiments publics et le local commercial (esthéticienne)
- Mobilier classé aux Monuments Historiques (tableaux dans l'église); patrimoine rural non protégé (église) et petit patrimoine (croix,,); entretien du patrimoine
- Aménagements de sécurité routière
- Participation au concours des VVF (prix départemental); plants de vignes avec panneaux explicatifs sur les cépages au niveau de la halle; organisation du concours des Maisons Fleuries
- Mobilier urbain revu (aménagement du centre bourg)
- Propreté des rues

### FAIBLESSES

#### **Gestion de l'espace :**

- Très peu de réserve foncière
- Pas de mise en valeur du patrimoine communal (panneau de présentation par exemple,,)
- Pas de participation à la Journée du Patrimoine

### ORIENTATIONS

#### **Gestion de l'espace :**

- Réflexion pour élaborer PLUI
- Projet de poursuivre les travaux d'aménagement au centre bourg
- Réflexion pour augmenter le nombre de rues limitées à 30km/h afin d'améliorer la sécurité routière de la commune
- Volonté de rajouter des vivaces dans les massifs ainsi que des plantes nécessitant peu d'eau (plantes locales), création de massifs dans le nouveau lotissement
- Projet de végétaliser la cour d'école
- Réflexion pour créer des ralentisseurs végétalisés sur la chaussée
- Réflexion pour installer du nouveau mobilier urbain dans certains espaces de la commune

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Gestion de l'espace :**

- Présence de cabanons sur des terrains le long de la Loire de manière illégale
- Absence de Diagnostic amiante des parties privatives des logements communaux
- Absence de Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP)
- Absence d'Etat des Risques et Pollutions (ERP)
- Mettre à jour les diagnostics amiante réalisés au sein des ERP et du local commercial

### FORCES

#### **Ressources humaines et emplois locaux:**

- Population active majoritaire

### FAIBLESSES

#### **Ressources humaines et emplois locaux:**

- Population active travaillant à l'extérieur de la commune (métropole d'Orléans)
- Absence de permanence de la Mission Locale ou de Pôle Emploi sur la commune

### FORCES

#### Développement des services de santé:

- Services de santé présents sur la commune (1 médecin, 4 kinésithérapeutes); défibrillateur à la salle polyvalente
- SSIAD au niveau intercommunal; Maison de Santé à Cléry Saint André
- Services aux personnes âgées (aides à domicile, portage de repas, téléalarme avec aides financières du CD45 et du CCAS...)
- Repas des anciens et goûter de Noël

### ORIENTATIONS

#### Développement des services de santé:

- Réflexion pour installer un dentiste sur la commune ainsi que des infirmières libérales
- Réflexion pour refaire des formations (1<sup>er</sup> secours) auprès des habitants pour l'utilisation du défibrillateur
- Projets de construction de logements pour seniors

### FAIBLESSES

#### Développement des services de santé :

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### Développement des services de santé:

### FORCES

#### **Maintien et développement des services au public:**

- Equipements sportifs et de loisirs
- Site cinéraire (columbarium et jardin du souvenir)
- Mise à disposition d'un outil informatique à l'accueil de la Mairie et au niveau de la Médiathèque
- Internet Haut débit présent sur la majorité de la commune; fibre en place en fin d'année 2021
- Couverture téléphonie mobile satisfaisante sur toute la commune

### FAIBLESSES

#### **Maintien et développement des services au public:**

- Pas d'accès Wifi gratuit sur la commune

### FORCES

#### **Implication dans le tissu intercommunal:**

- Appartenance à la Communauté de communes des Terres du Val de Loire
- Jumelage avec une ville d'Allemagne
- SCoT élaboré (mais non approuvé)

### FAIBLESSES

#### **Implication dans le tissu intercommunal:**

### FORCES

#### Activités agricoles et forestières:

- Espaces agricole sur la moitié du territoire communal; activité principale: cultures maraîchères en bord de Loire
- Production de vins avec l'appellation AOC Vin d'Orléans
- Ventes à la ferme
- Espaces naturels sur 20% du territoire (végétation de zone humide)
- Bois communal entretenu par LNE

### ORIENTATIONS

#### Activités agricoles et forestières:

- Projet d'achat de nouvelles parcelles de bois afin de les entretenir et de les mettre en valeur

### FAIBLESSES

#### Activités agricoles et forestières :

- Absence d'agriculteurs Bio sur la commune
- Absence de mise à disposition de terrain ou de bâtiment communal pour l'accueil d'agriculteurs

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### Activités agricoles et forestières:

### FORCES

#### **Politique d'accueil et de maintien des entreprises:**

- Quelques entreprises sur la commune

### FAIBLESSES

#### **Politique d'accueil et de maintien des entreprises:**

- Absence de terrain ou de bâtiment mis à disposition par la commune ou l'intercommunalité pour les jeunes entrepreneurs souhaitant s'installer
- Pas de zones d'activités sur la commune

### FORCES

#### **Politique d'accueil et de maintien des commerces:**

- Commerces implantés sur la commune
- Marché avec 6 producteurs
- Mise à disposition d'un local communal pour l'esthéticienne

### FAIBLESSES

#### **Politique d'accueil et de maintien des commerces:**

- Absence de zone spécialisée pour les commerces

### FORCES

#### **Politique d'accueil et de maintien des artisans:**

- Artisans implantés sur la commune

### FAIBLESSES

#### **Politique d'accueil et de maintien des artisans:**

- Absence de terrain ou de bâtiment mis à disposition par la commune ou l'intercommunalité pour les jeunes artisans souhaitant s'installer
- Pas de zones d'activités sur la commune

### FORCES

#### **Valorisation économique du tourisme:**

- Fréquentation touristique sur la commune entre avril et octobre principalement
- Mise à disposition d'espaces et de services pour les touristes (tables de pique-nique, des toilettes publiques...)
- Hébergements privés sur la commune (gîtes et chambres d'hôtes)
- Office du Tourisme intercommunal sur la commune de Cléry Saint André
- Manifestations touristiques, commerciales et culturelles

### FAIBLESSES

#### **Valorisation économique du tourisme :**

- Absence d'hébergement pour les touristes qui fréquentant le chemin de la "Loire à Vélo"
- Absence d'aire de stationnement pour camping-cars sur la commune
- Absence de label touristique
- Absence de supports publicitaires valorisant la commune (cartes postales, prêt à poster...)

### ORIENTATIONS

#### **Valorisation économique du tourisme:**

- Réflexion pour encourager le volet touristique sur la commune, valoriser la Loire à Vélo et les circuits de randonnées présents ainsi que les services disponibles sur la commune (hébergements...)
- Etudier les démarches pour envisager d'obtenir un label touristique (station verte...)

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Valorisation économique du tourisme:**

### FORCES

#### **Intégration de l'environnement dans les achats publics:**

- Repas de cantine scolaire constitués d'un plat principal ou d'une entrée bio par semaine; repas végétarien une fois par semaine; certains produits issus de circuits courts
- Démarche « zéro phyto sur l'ensemble de la commune » excepté au cimetière; formations des agents pour un désherbage plus écologique
- Dématérialisation des documents administratifs, convocations aux CM par mail, documents de travail et comptes rendus sous format PDF
- Sensibilisation de la population à la démarche « zéro phyto » par le bulletin municipal
- Démarche Agenda 21 avec Mézières Lez Cléry
- Utilisation de gobelets réutilisables pour les enfants de la maternelle

### FAIBLESSES

#### **Intégration de l'environnement dans les achats publics:**

- Pas d'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les travaux et marchés publics
- Pas d'achat de produits d'entretien certifiés ou labellisé, ni de papier ou enveloppes certifiées
- Pas de groupement de commande avec d'autres communes ni avec la nouvelle communauté de communes
- Absence de matériels et équipements réutilisables pour les manifestations,
- Pas de participation à la Semaine Européenne du Développement Durable

### ORIENTATIONS

#### **Intégration de l'environnement dans les achats publics:**

- Réflexion pour organiser des manifestations en faveur du développement durable lors de la Semaine Européenne du Développement Durable
- Volonté d'acheter plus de produits labellisés ou bio ou en circuit court notamment pour les produits administratifs, les fournitures ou les achats des manifestations
- Réflexion pour l'achat de produits réutilisables pour les agents municipaux, les associations... (gobelets ou fournitures réutilisables pour les associations)

### CRITERES DISCRIMINANTS

#### **Intégration de l'environnement dans les achats publics:**

# Merci pour votre attention

Retrouvez-nous:

Facebook 

[www.facebook.com/assonotrevillage](http://www.facebook.com/assonotrevillage)

notre site internet 

[www.notrevillage.asso.fr](http://www.notrevillage.asso.fr)

---

Céline ROBERT: [terreavenir19@notrevillage.asso.fr](mailto:terreavenir19@notrevillage.asso.fr)